

## **DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE**

### **EVOLUTION DE L'ORGANISATION**

#### **INFORMATION**

Les objectifs poursuivis par l'évolution de l'organisation sont :

- 1) Le repositionnement de la direction sur un vrai rôle de pilotage, positionnement des compétences en transversalité, services qui ont vocation à rayonner dans tous les équipements et secteurs de la direction. Rôle d'expertise, de conseil, de suivi et d'assistance des services positionnés rue Thiers et identifiés dans le nouvel organigramme principalement en tant que services transversaux.
- 2) La mise en place d'un pilotage efficace à l'échelle de la direction qui puisse s'appuyer sur de bons relais intermédiaires : identification des agents à même de coordonner de manière fonctionnelle les différents champs d'activité
- 3) Le renforcement du service coordination administrative et financière par des redéploiements internes afin de mettre en place un meilleur suivi budgétaire et financier une évaluation des actions entreprises
- 4) Une meilleure efficacité dans le portage et la lisibilité des politiques culturelles, proposition d'une organisation qui réponde aux programmes de la mission culture au niveau de l'Etat et aux logiques de subventionnement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Budget Opérationnel par Programme) et qui permette de porter de fortes politiques culturelles
- 5) Des perspectives d'évolution au sein de la direction pour les agents, une meilleure connaissance des équipements et de leurs ressources humaines, proposition de parcours professionnels plus riches et évolutifs en substituant une logique métiers à une logique d'établissements.

Le nouvel organigramme aura vocation à se structurer par grands champs d'activité :

- 1) Celui des services transversaux : CAF, service des manifestations culturelles et de la régie des équipements culturels, service du développement culturel et galerie de culture
- 2) Celui de la création artistique et du développement des pratiques amateurs et professionnelles (fileuse, art dans l'espace public, arts visuels, cellier, MCCV et en fonctionnel CRR et planétarium)
- 3) Celui des patrimoines : service des patrimoines, archives et direction des musées
- 4) Celui des bibliothèques, médiathèques et bibliobus : lecture publique

Cet organigramme n'a pas pour vocation de bouleverser les équipes ou services mais de donner à la direction les moyens d'une organisation moins cloisonnée, de structurer le travail et les services par rapport à des politiques publiques et non plus par rapport à des équipements ou services pour plus de lisibilité, d'efficacité et d'intérêt pour les missions et parcours professionnels des agents.

Un processus de concertation a été mis en place avec les agents de la direction de la culture. Tous les agents ayant vu leurs fiches de poste modifiées ont été reçus individuellement.

Par ailleurs le service manifestations culturelles s'est vu présenter sa nouvelle organisation fin août avant l'arrivée du directeur technique puis après son arrivée.

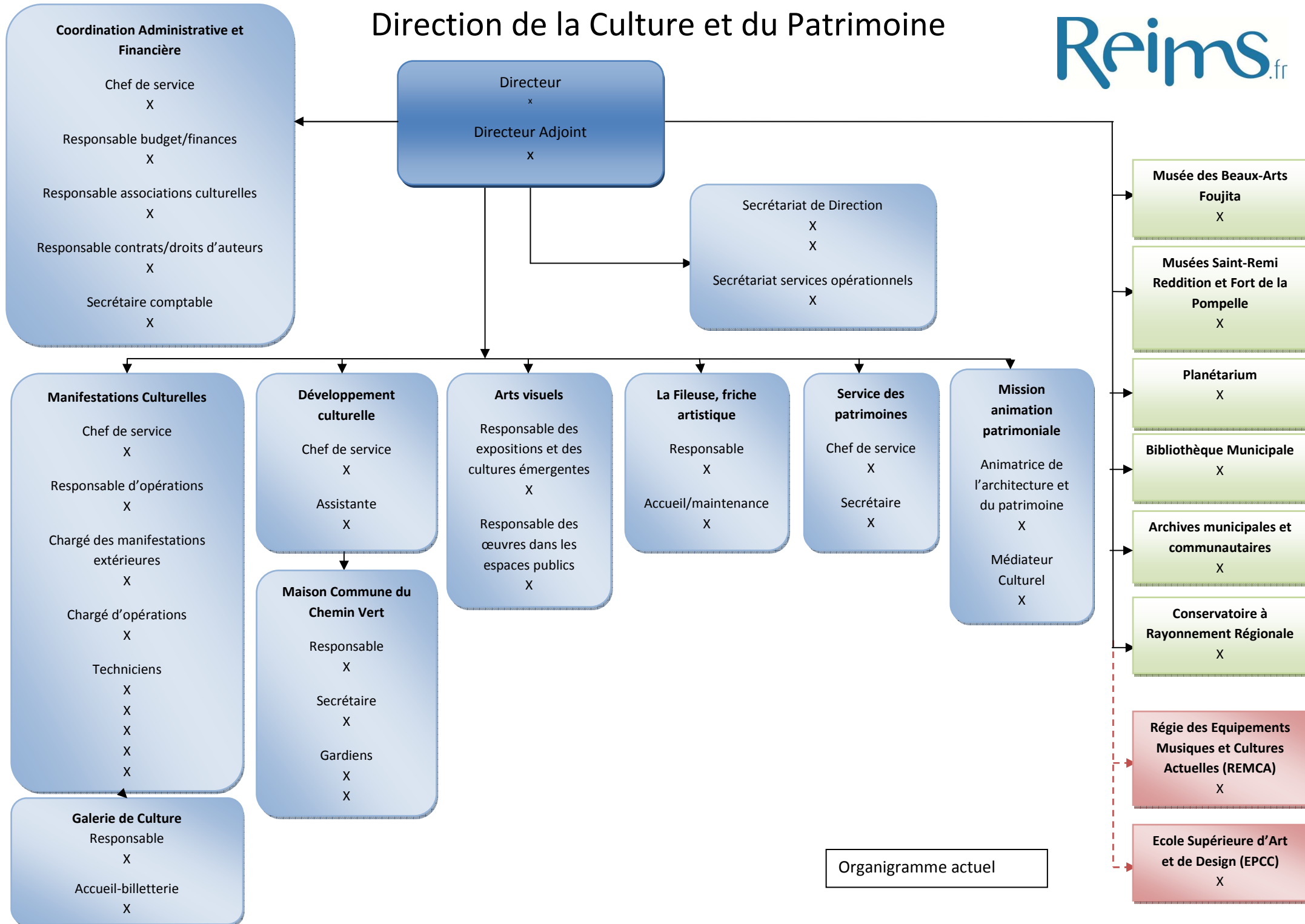
L'ensemble des agents de la direction basés rue Thiers ont eu un temps d'échange avec la direction lors de la présentation du nouvel organigramme le 28 septembre 2015.

Les agents des musées ont pu prendre connaissance de cette nouvelle organisation lors de plusieurs rencontres organisées avant l'été et encore récemment lors d'une plénière regroupant l'ensemble des personnels des musées le 18 décembre 2015.

Les agents des bibliothèques ont eux pris connaissance de la nouvelle organisation de la direction lors de la plénière du 17 décembre 2015 qui regroupait elle aussi les agents de toutes les bibliothèques et médiathèques.

Enfin l'organigramme a été présenté aux cadres de direction de la culture lors d'une réunion de direction des responsables d'établissements et chefs de service le 23 novembre.

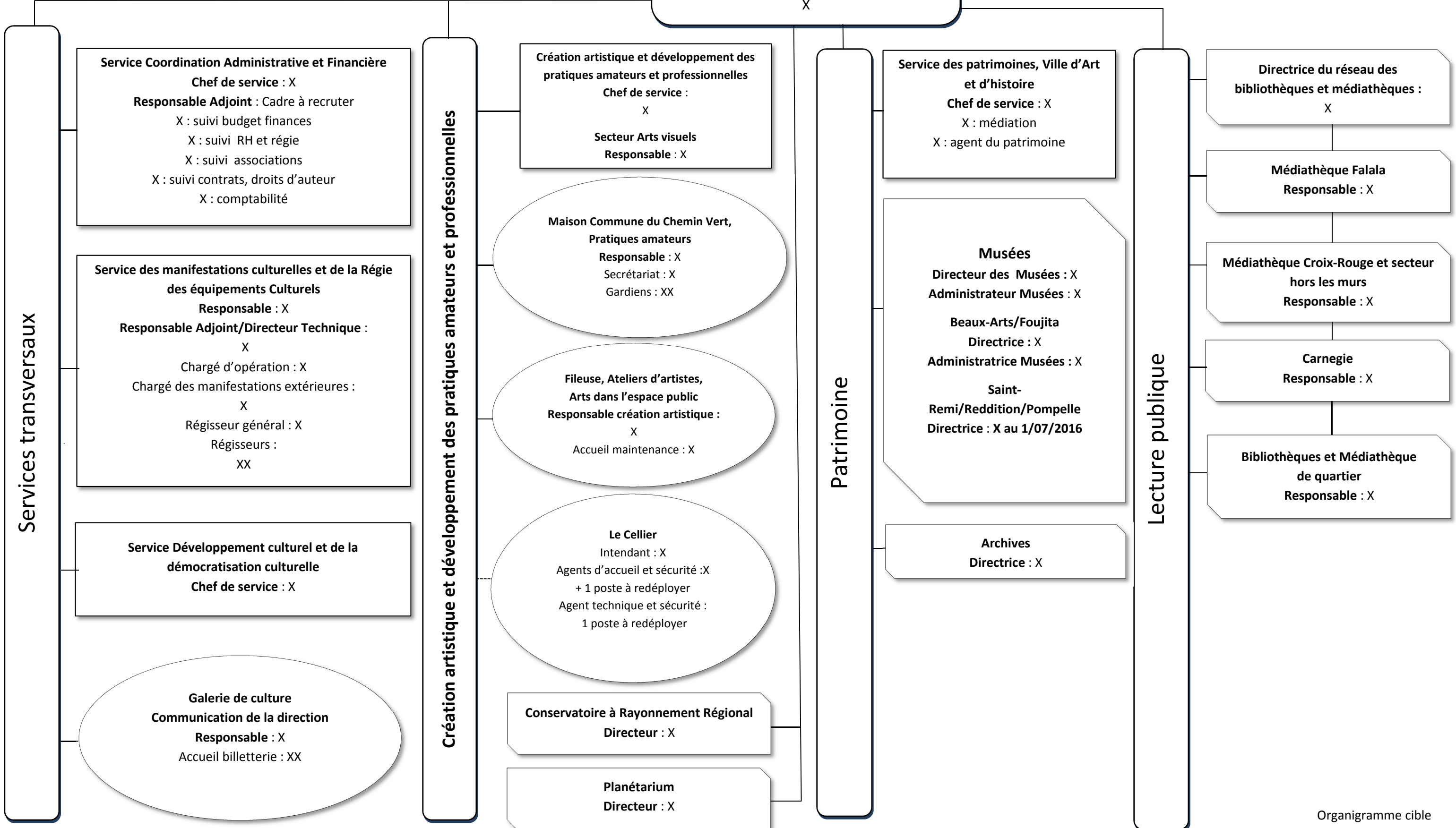
# Direction de la Culture et du Patrimoine



**Chargé de mission  
coordination des  
politiques culturelles**  
Cadre à recruter

**Directrice**  
X  
**Directrice adjointe**  
X

**Secrétariat de Direction : X**  
**Secrétariat des autres services de la Direction**  
(Patrimoine, Manifestations, Arts Visuels et Développement Culturel): X



Services transversaux

Création artistique et développement des pratiques amateurs et professionnelles

Patrimoine

Lecture publique